



Archers, je vous salue !

Le club des « Archers du Harcouët » a été créé le 25 octobre 1988.

Nous fêterons donc ses **TRENTE ANS** d'existence en octobre 2018.

A cette occasion, les Archers du Harcouët ont le plaisir de vous inviter à un concours de tir en salle **4X18m**, qui se déroulera **le samedi 27 octobre 2018** au complexe sportif « **Marly** » de Saint Hilaire du Harcouët.

Il y aura une coupure d'une heure et quinze minutes entre la fin de la 2ème série et la reprise de la 3ème.

Ce temps sera mis à profit pour se restaurer. Afin que ce moment soit convivial nous vous proposons un repas chaud préparé par un traiteur et qui sera servi dans la salle de restauration à proximité du lieu de la compétition.

Menu : 10 €

Colombo de porc

Fromage

Dessert

Café

Pour l'organisation nous avons besoin de connaître, pour le 15 octobre 2018, le nombre de repas à commander.

Il va de soi que les accompagnateurs et les archers ne faisant éventuellement qu'un départ peuvent également réserver un repas.

Merci de vous inscrire par les différents moyens suivants :

Inscriptions en ligne : <https://www.inscription-facile.com/form/WRvjhCDfY5kjEOONlutf>

Par E-Mail : lesarchersduharcouet@laposte.net

Par voie postale : Christian DUNAUD, 1 route de Chasseguey, 50600 LE MESNILLARD

Christian DUNAUD





Pour leurs **TRENTE ANS**, les Archers du Harcouët ont le plaisir de vous inviter à leur concours de tir en salle **4X18m**, qui se déroulera **le 27 octobre 2018** au complexe sportif « **Marly** » de Saint Hilaire du Harcouët.

Ce concours est sélectif pour les championnats de France, de Normandie et de la Manche.

Arbitre Responsable : Hugues CHRETIEN

Horaires	le 27 octobre 2018
Greffé et inspection du matériel	09H00
Entraînement	09H30
Début des tirs	10H00

Déroulement : La 3ème série reprendra 1h15 après la fin de la 2ème série . Durant ce temps un repas sera proposé dans la salle de restauration. Une volée d'essai sera accordée au début de la 3ème série.

Documents à présenter au greffe : Conformes aux règlements généraux du manuel FFTA « Règlements Sportifs et Arbitrage » en vigueur.

Catégories et Blasons : Suivant le règlement FFTA en vigueur.

Possibilité de tir sur tri-spots verticaux de 40 pour les arcs classiques et BB. Ce choix doit être indiqué sur la feuille d'engagement, par défaut ce sera le blason mono 40. Pour les **POUSSINS**, une cible leur sera réservée.

Nota : Il sera possible de s'inscrire pour un 2x18m uniquement en fonction des places disponibles, il n'y aura pas de récompenses pour le 2x18m.

TARIFS	4x18m	2x18m
Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors	10 €	6 €
Seniors 1, Seniors 2, Seniors 3	14 €	8 €
Repas à réserver	10,00 €	

Diffusion d'un fond sonore musical discret durant la compétition

Tenue de sport ou de club exigée. Chaussures de sport obligatoires.

Récompenses : Que pour le 4X18M, aux trois premiers de chaque catégorie, à la meilleure équipe de club (BB, CL ou CO) composée de 3 archers.

Sur place : buvette, friandises et gâteaux. **ATTENTION : nous ne ferons pas de sandwiches !**

Repas : Colombo de porc, fromage, dessert et café.

Date limite des engagements : le 24 Octobre 2018

Pour les inscriptions et renseignements :

Inscriptions en ligne : <https://www.inscription-facile.com/form/WRvjhCDfY5kjEOONlutf>

Christian DUNAUD, 1 route de Chasseguey, 50600 LE MESNILLARD

Tel : 02.33.50.59.83 ou 06.12.70.06.14, par e-mail : lesarchersduharcouet@laposte.net



